

Implication citoyenne dans les espaces publics

Retour d'expérience de la Ville de Verviers

adalia: The logo for 'adalia:' features the word in a lowercase, sans-serif font. The 'a' is green, 'd' is light green, 'a' is green, 'l' is green, and 'i' is green. A small green leaf icon is positioned above the 'i'. The colon is a small green circle.



- 1 – Lepa perché**
- 2 – Journée de sensibilisation dans le cimetière de Stembert**
- 3 – Bacs potagers de la Rue Spintay**
- 4 – Permis de végétaliser**
- 5 – Bilan des expériences**

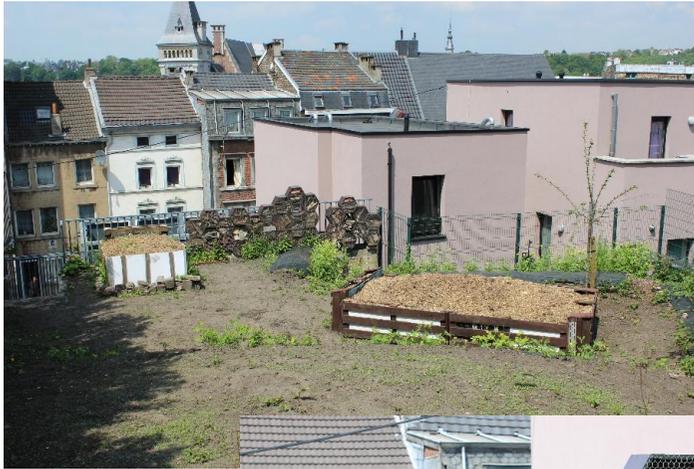
1 – Lepa perché



LEPA
perché
jardin didactique



1 – Lepa perché



1 – Lepa perché

Mise en place du projet :

- 2014 : entretien de l'espace pour établir le projet
- 2015 : terrassement et mise en place des espaces
- 2016 : finalisation des travaux, mise en place du projet Hôtels à insectes et inauguration
- 2017 : entretien des buttes potagères
- 2018 : remise clé en main à la régie de quartier Mangombroux

2 – Journée de sensibilisation



Le cimetière de Stembert, près de Verviers, se trouve dans un état déplorable. Samedi matin, il a reçu la visite de bénévoles et de quelques élus locaux pour être dés herbé. - © RTBF Marc Mélon

2 – Journée de sensibilisation

Mise en place du projet :

- Campagne d’affichage des sépultures
- Tests d’entretiens préalables avec des machines spécifiques
- Journée de sensibilisation avec les citoyens et le personnel de la Ville :
 - Atelier 1 : Désherbage manuel
 - Atelier 2 : Préparation et semis de bandes de prairies fleuries
 - Atelier 3 : Nettoyage de monuments avec une technique douce

3 – Bacs potagers



3 – Bacs potagers



3 – Bacs potagers

Mise en place du projet :

- 2016 : Prise de contact avec l'asbl et le groupe de citoyens
- 2017 : Mise en place des bacs potagers ainsi que les espaces disponibles
- 2018 : Signature de la charte pour la pérennité du projet et discussion pour l'extension vers le parc

4 – Permis de végétaliser



4 – Permis de végétaliser

Mise en place du projet :

- Discussion entre les services pour la mise en place
- Décision de la procédure à mettre en place pour le suivi des demandes:
 - avis au service aménagement du territoire
 - remarque(s) éventuelle(s) du service Projet
 - accord du service Maintenance
 - avis du service PASCAE
 - passage Collège par le service environnement
- Lancement du permis au grand public

5 – Bilan des expériences

POSITIFS

- **Volonté d'améliorer l'environnement**
- **Mouvement des citoyens pour les citoyens**
- **Entraide entre les participants**
- **Respect pour les projets réalisés**
- **Réduction des entretiens**
- **Interactions entre les organismes**
- **Structure des projets par la charte**

NEGATIFS

- **Pas de budget prévu**
- **Pérennité/suivi moyenne**
- **Mise en place parfois compliquée ou pas réalisable**